

ALSH
Mercredis
CP au CM2
Loisirs

NOVEMBRE
DÉCEMBRE

Décembre

Novembre

MATIN Lecture kamishibai
+ Initiation Hockey

6

APRÈS-MIDI Jeux de balles
+ Création de bracelets/colliers

MATIN Plastique fou
+ Dodgeball

13

APRÈS-MIDI Grand Jeu Polaire

MATIN Atelier Créatif : Des couleurs
sur la banquise
+ Boules de Noël

20

APRÈS-MIDI Battle de danse
+ Atelier cirque

Journée FUN

MATIN Fun'n sport
+ Pyramide des Défis

27

APRÈS-MIDI Fun'n sport
+ Pyramide des Défis

MATIN Coloriages Géants
+ Initiation au basket
+ Kamichibai Glacial

4

APRÈS-MIDI Bowling maison
+ Tchouk-Ball

MATIN Atelier Créatif : Réalisation
de cartes de Noël et Crackers
+ Jeu Géant

11

APRÈS-MIDI Olympiades

MATIN  Escape game de Noël
+ Choisis ton acti

18

APRÈS-MIDI Escape game de Noël
+ Choisis ton acti

LÉGENDE :

 CP/CE1
 CE2/CM1/CM2

INFOS : Le groupe lors des activités est divisé en 2 tranches d'âges. Les activités proposées sont les mêmes mais adaptées à la tranche d'âge. Certaines activités seront seulement pour un groupe (voir indications sur le programme). Certaines activités peuvent être modifiées en raison de la météo ou de changements de la part des prestataires.

PRÉVOIR POUR CHAQUE MERCREDI : Tenue de sport, k-way, sac à dos avec gourde
Tous les RDV sont à l'école F.Dolto sauf indiqué sur le programme



Venir avec accessoires ou habits de Noël
Concours 'pull moche' de Noël

TARIFS

Le 15 février 2024, le conseil municipal a voté un nouveau mode de calcul des accueils de loisirs municipaux.

Plutôt que d'appliquer un tarif selon une tranche de quotient familial, un taux d'effort est appliqué directement au QF, ce qui permet à chaque famille de bénéficier d'un tarif personnalisé et proportionnel à ses revenus. Un tarif minimum et un tarif maximum ont tout de même été fixés.

Tarif minimum : 3,93 € la journée avec repas

Tarif maximum : 22,60 € la journée avec repas

Tarif extérieur : 26 € la journée avec repas

Note : Le tarif demi-journée sans repas correspond à 60 % du tarif journée.

Le tarif demi-journée avec repas correspond à 70 % du tarif journée.

A savoir : aucune famille ne paie le coût réel d'une journée en accueil de loisirs (35€ en 2022)

► Un simulateur est disponible sur www.sene.bzh.

Pour davantage d'informations, consultez la délibération :

<https://www.sene.bzh/famille-education/activites-enfance-jeunesse/accueils-de-loisirs>.

COVOITURAGE

Vous souhaitez trouver ou partager un trajet vers Mercredis Loisirs ?

→ Rendez-vous sur le groupe Facebook : **Covoiturage pour les enfants sinagots**

VEILLE ET ÉCOUTE

N'hésitez pas à nous informer d'éléments importants qui nous permettront de mieux accueillir votre enfant (handicap, carences, troubles...)

ACCUEIL

MATIN : Un accueil par l'équipe d'animation est prévu de 7h30 à 9h à l'école F.Dolto.

Un accueil à l'école A.Guyomard est également possible, sur réservation via le portail famille.

Accueil ouvert de 7h30 à 8h15. Attention départ à 8h30 de la navette, merci d'être présents 15 minutes avant le départ.

SOIR : Accueil du soir uniquement à l'école F.Dolto. Les familles peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 17h et jusqu'à 18h30. Pénalité si retard.

INSCRIPTIONS

L'inscription des enfants est possible à partir du CP.

- Pour les Sinagots : Inscriptions en ligne sur le portail Familles. Pour les personnes sans compte familles ou n'ayant pas internet : à l'accueil du service Enfance Jeunesse, place Coffornic.
- Pour les Extérieurs : Inscriptions via le formulaire de réservation disponible en ligne sur le site de la mairie www.sene.bzh.

Attention, vous pouvez inscrire votre enfant en ligne au plus tard 7 jours avant l'activité, et dans la limite des places disponibles.

Toute inscription vaut paiement sauf en cas d'absence avec justificatif médical ou cause majeure (attention au délai de remise des pièces justificatives).

Paiement des activités à faire auprès du Trésor Public de Vannes-Ménimur à réception de la facture.

Le prélèvement automatique est possible avec un formulaire à télécharger sur www.sene.bzh (rubrique Enfance-Jeunesse, page «Les accueils de loisirs du mercredi»)

ANNULATIONS

Les absences doivent être signalées au moins 7 jours avant l'activité. Aucune annulation ou modification ne peut être prise en compte directement dans les accueils de loisirs, ni par téléphone.

Facturation en cas d'annulation : cf règlement intérieur de l'accueil de loisirs sur le site de la mairie.

Renseignements auprès de la Direction Enfance Jeunesse

Tel : 02 97 66 59 74 – portailfamille@sene.bzh

Contact ALSH: 07 62 70 85 72